|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI----------------------------------------- **MISSION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES** **DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE** **----------------------------------------------------**  | Description : armoiries | **Genève, le** |

**Déclaration du Sénégal lors du passage de la France**

 **(29ème session de l’EPU)**

**15 janvier 2018**

Monsieur le Président,

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Republique française et la félicite pour la présentation du rapport national.

Le Sénégal salue des mesures prises par la France depuis son dernier passage à l’EPU, en 2013, dans le sens d’améliorer le cadre normatif de protection des droits de l’Homme, suite à la ratification de plusieurs instruments internationaux de droits de l’homme ainsi que l’élaboration de mesures.

De plus, l’invitation permanente adressée depuis 2001, par la France aux procédures spéciales, les mesures prises en 2015 visant à lutter contre le racisme et l’antisémitisme ainsi que celles assurant une meilleure protection des migrants sont de haute portée.

Compte tenu du fait que la promotion des droits de l’homme est un processus dynamique, le Sénégal voudrait soumettre à l'attention de la délégation française les recommandations suivantes :

* Indiquer les mesures spécifiques destinées à la prise en charge des migrants mineurs non accompagnés ;
* Poursuivre les efforts visant à renforcer la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la Francedans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie de votre attention.